



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Renforcement des équipements de sécurité obligatoires sur les quads

Question écrite n° 17250

Texte de la question

Mme Josiane Corneloup interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la nécessité de renforcer les équipements de sécurité sur les *quads*. Chaque année, ces engins sont responsables de nombreux accidents. Les *quads* sont fréquemment utilisés dans le domaine agricole et toute la famille est ciblée par les constructeurs puisque certaines marques vendent des modèles destinés aux enfants à partir de 5 ans. Une étude récente menée aux États-Unis d'Amérique montre que le danger est largement supérieur pour les moins de 14 ans, le pourcentage d'enfants admis en centre de traumatologie pour accident de *quad* était trois fois supérieur à celui de ceux soignés pour accidents de voitures et cinq fois plus élevé pour les accidents de moto. Plus généralement, c'est le constat de l'insuffisance des systèmes de sécurité obligatoires qui est pointé du doigt. Les situations de retournement sont les plus redoutées et peuvent causer de graves blessures voire engendrer le décès du conducteur. À ce titre, les arceaux devraient faire partie des équipements obligatoires pour prévenir ce type d'accident. Les arceaux de sécurité sont obligatoires en Israël et le seront prochainement en Australie. Au regard de l'augmentation constante du nombre d'immatriculations de *quad* et un nombre croissant d'accidents liés à son utilisation, elle lui demande donc ce que le Gouvernement entend prendre comme mesures pour renforcer les équipements de sécurité obligatoires sur les *quads* et les arceaux en particulier.

Données clés

Auteur : [Mme Josiane Corneloup](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17250

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : [Intérieur et outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [16 avril 2024](#), page 2942

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)